

Brochure d'information

Traumatismes dentaires

 **zahnunfallzentrum**
Universitätskliniken für Zahnmedizin | Universität Basel

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société Suisse d'Odonto-stomatologie
Società Svizzera di Odontologia e Stomatologia
Swiss Dental Association

SSO



Les lésions dentaires consécutives à un accident surviennent à la maison, pendant les loisirs ou la pratique du sport. Les jeunes sont particulièrement concernés: ce sont près de 50% des enfants et des adolescents en Europe qui auront subi un accident dentaire avant leur seizième année. Si ces lésions sont correctement identifiées et traitées, même des dents gravement atteintes peuvent fréquemment être conservées. Sinon, un traumatisme dentaire pendant l'enfance peut avoir de sérieuses conséquences, certaines pour toute la durée de la vie. Les parents et les personnes chargées des enfants à l'école, au jardin d'enfants, dans les piscines ou au sein des clubs sportifs doivent donc savoir comment se comporter correctement en présence d'un traumatisme dentaire.

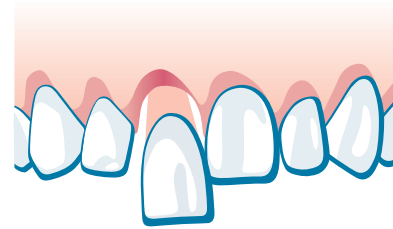
Qu'est-ce qu'un traumatisme dentaire?

Il y a un traumatisme dentaire lorsqu'une dent est brisée, rendue mobile, déplacée ou arrachée à la suite d'une intervention extérieure (chute ou coup par exemple).

Que peut-on et doit-on entreprendre?

Il importe d'adapter un comportement réfléchi après un traumatisme dentaire. Très souvent, les dents définitives peuvent être sauvées si l'on agit correctement!

1. Garder son calme et agir de manière réfléchie;
2. En cas de saignement important, mordre une compresse de gaze ou un mouchoir en tissu, appliquer de la glace à l'extérieur;
3. Se rendre immédiatement auprès d'un médecin-dentiste ou d'une clinique dentaire, pour tout traumatisme dentaire!

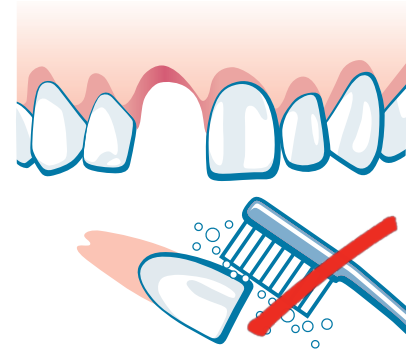
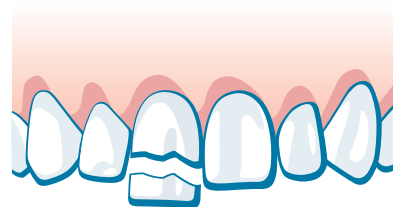


Dent mobile ou déplacée

Laisser les dents en position et se rendre immédiatement auprès d'un médecin-dentiste ou d'une clinique dentaire.

Dent brisée

Conserver le fragment de dent brisé dans de l'eau. Se rendre immédiatement auprès d'un médecin-dentiste ou d'une clinique dentaire.



Dent arrachée

Placer la dent arrachée dans une boîte de sauvetage de dents: ces boîtes sont disponibles en pharmacie ou dans les cabinets dentaires. Si l'on n'en a pas, placer la dent dans du lait froid. Se rendre immédiatement auprès d'un médecin-dentiste ou d'une clinique dentaire.

Important: ne pas tenter de nettoyer une dent arrachée. Ne pas la saisir par la racine. La conserver à l'humidité!

Traite-t-on également les dents de lait ayant subi une lésion?

Les lésions affectant les dents de lait peuvent causer des dommages permanents aux dents définitives qui n'ont pas encore percé, car les germes des dents définitives, vulnérables, sont placés sous ou derrière les dents de lait.

C'est pourquoi il importe de se rendre immédiatement auprès d'un médecin-dentiste

ou d'une clinique dentaire, également si ce sont des dents de lait qui sont blessées ou déplacées.

Quel traitement en cas de traumatisme dentaire ?

Le médecin-dentiste examine les dents affectées et évalue la gravité de la lésion subie par la dent, la racine ou le nerf (par exemple au moyen d'une radiographie ou d'un test de vitalité au froid). Dans toute la mesure du possible, les fragments des dents brisées sont recollés.

Les dents devenues mobiles, déplacées ou enfoncées sont remises à leur place et fixées au moyen d'une attelle collée. Les dents définitives avulsées sont réimplantées.

Quelles perspectives de succès pour le traitement d'un traumatisme dentaire ?

Plus vite on se sera rendu auprès d'un médecin-dentiste, plus grandes sont les chances de réussite. Le temps est précieux: placées dans une boîte de sauvetage de dents, les dents arrachés restent viables pendant vingt-quatre heures (et seulement peu de temps dans du lait froid). Les dents devenues mobiles ou déplacées doivent être stabilisées par une attelle le plus rapidement possible après l'accident.

Qui paie les frais entraînés par un traumatisme dentaire ?

Les traumatismes dentaires sont assurés. Les salariés assurés par leur employeur sont couverts par l'assurance contre les accidents professionnels ou non professionnels. Les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative (enfants, adolescents, retraités) sont couvertes par l'assurance maladie compétente au moment de l'accident. Tous les traumatismes dentaires doivent être annoncés sans délai à l'assurance.

Pour de plus amples informations

www.sso.ch

www.zahnunfall.unibas.ch

Les commandes sont à adresser à

SSO-Shop, Postgasse 19

Case postale, 3000 Berne 8

Fax 031 310 20 82, info@sso.ch

1^{ère} édition février 2010 – 1200 ex. Art. 1322

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société Suisse d'Odontologie et Stomatologie
Società Svizzera di Odontologia e Stomatologia
Swiss Dental Association

SSO